

Cols•bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE - NUMÉRO SPÉCIAL FÉVRIER 2025

NUMÉRO SPÉCIAL
Février 2025

DOSSIER D'INFORMATION 2025





© L. BERNARDIN/MN

SOMMAIRE

PAGE 04	Géopolitique [Les enjeux maritimes]
PAGE 06	Fonctions stratégiques [Sur toutes les mers du monde]
PAGE 10	Points d'ancrage [La Marine en tous lieux]
PAGE 12	Ressources humaines [Une Marine de combat qui fait grandir les talents de son équipage]

PAGE 16	Structure [Une organisation simple et agile]
PAGE 18	Ordre de bataille [Une Marine de combat]
PAGE 22	Moyens déployés [Loin, longtemps, en équipage]
PAGE 24	Programmes [Une Marine en pointe]
PAGE 26	Finances [LPM, année 2]

AVERTISSEMENT : Les chiffres cités correspondent au bilan 2024 disponible à la date de bouclage de ce numéro et sont arrêtés au 30/11/2024, sauf mention.



Cols.bleus | LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

Rédaction : ministère des Armées, SIRPA Marine Balard parcelle Est Tour F, 60, bd du Général-Martial-Valin CS 21623 – 75509 Paris Cedex 15 **Site** : www.colsbleus.fr
Directeur de la publication : CV Sébastien Perruchio, commandant du SIRPA Marine **Adjoint du directeur de la publication** : CF Xavier Danguy des Déserts **Directeur de la rédaction** : CC Émilie Duval. **Rédactrice en chef** : Nathalie Six **Secrétaire de rédaction** : Philippe Brichaut **Rédacteurs** : EV1 Margaux Bronnec, ASP Clémence de Carné
Conception-réalisation : Dominique Jaquard **Couverture** : @Théo Golliot/MN **Der de couverture** : @Ewan Lebourdais **J. Imprimerie** : Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26, rue Desaix, 75015 Paris **Abonnements** : Anthony Gérard – Tél. : 01 49 60 52 44 **E-mail** : routage-abonnement@ecpad.fr **Publicité** : ECPAD, pôle commercial – 2 à 8, route du Fort, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex – Karim Belguedour – Tél. : 01 49 60 59 47 **E-mail** : regie-publicitaire@ecpad.fr – Les manuscrits ne sont pas rendus, les photos sont retournées sur demande. Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction **Commission paritaire** : n° 0211 B 05692/28/02/2011 **ISBN** : 00 10 18 34 **Dépôt légal** : à parution.

Géopolitique

[Les enjeux maritimes]

Lors de l’invasion de l’Ukraine par la Russie, la communauté internationale a pris conscience d’un changement d’ère stratégique : d’une situation où les rapports entre États se concevaient d’abord en termes de compétition plus ou moins loyale, le monde a basculé dans un environnement où la contestation voire l’affrontement réapparaissent comme le mode normal de règlement des conflits dans les relations interétatiques.

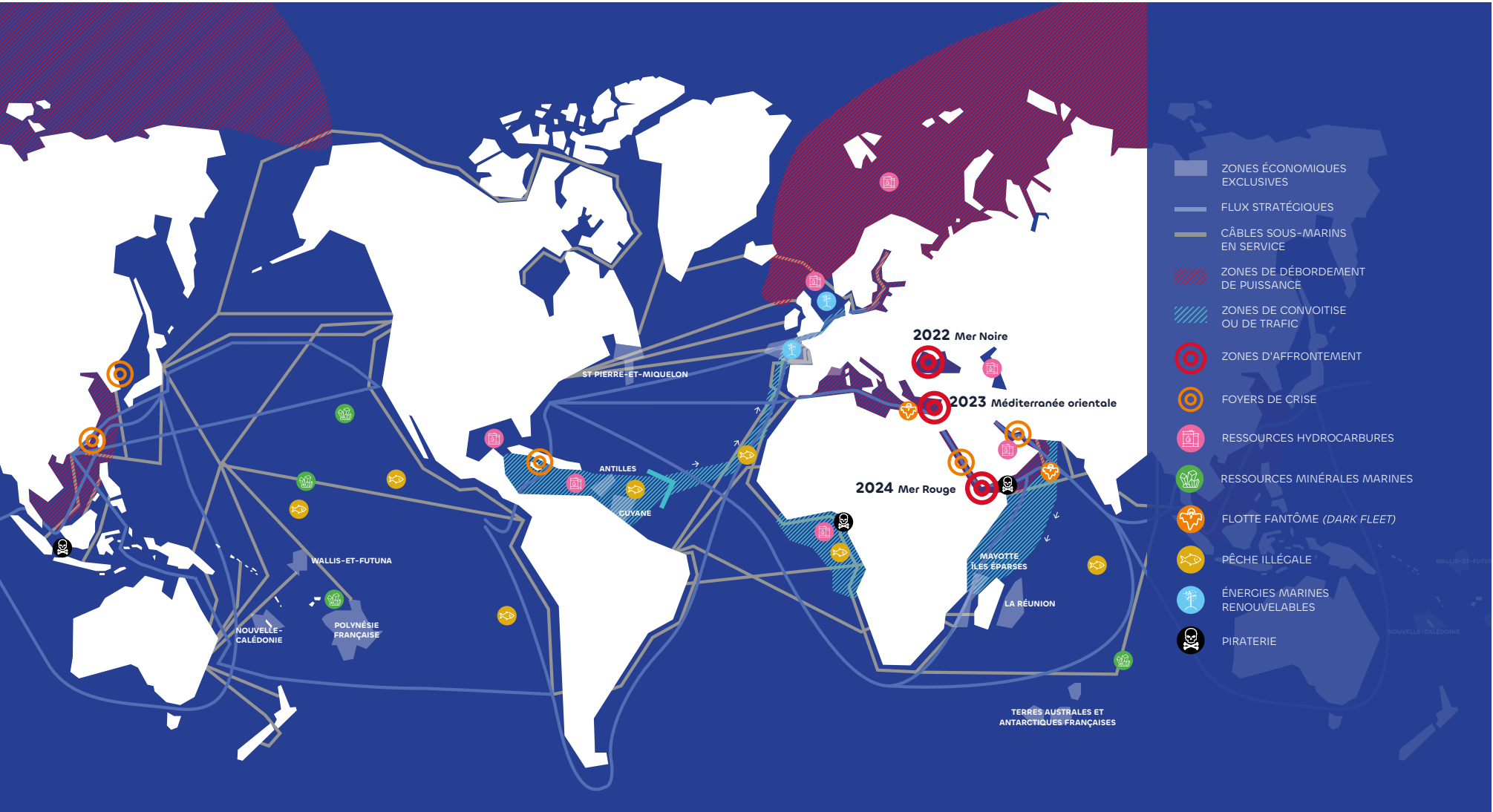
Cette contestation s’exprime de manière privilégiée dans les espaces communs, qui offrent davantage de liberté d’action. A la fois physique et fluide, l’espace maritime est attractif pour des acteurs souhaitant affirmer leur puissance : les actions s’y exercent loin des populations tout en cumulant pouvoirs de nuisance et de démonstration, à l’image du sabotage des gazoducs Nord Stream en 2022.

L’océan est donc singulièrement exposé aux troubles mondiaux. Le phénomène se manifeste d’abord par une compétition exacerbée pour accéder à ses ressources. Les produits de la pêche, dont 20% seraient prélevés de manière irrégulière, concentrent les convoitises, tandis que le sable, les ressources des fonds marins, l’eau de mer elle-même, aiguïsent les appétits et deviennent des enjeux stratégiques pour les compétiteurs. L’appropriation de l’espace maritime, dans une logique de revendication territoriale ou d’usage (implantation d’éoliennes par exemple), apparaît comme une forme aboutie de ce phénomène de captation. À l’avenir, la déclaration abusive d’aires protégées dans des espaces hors juridiction pourrait en constituer une manifestation insidieuse.

La contestation se lit également à travers le dérèglement des flux. Si le monde se fragmente, l’intensité des échanges ne faiblit pas, dressant un tableau de plus en plus anarchique. Les attaques houthies en mer Rouge sur des centaines de navires marchands depuis novembre 2023 constituent peut-être la démonstration la plus spectaculaire de ce dérèglement. Mais celui-ci prend également la forme de l’explosion des flux irréguliers : trafics d’êtres humains, de drogues ou d’armes qui, instrumentalisés, peuvent constituer autant de vecteurs de déstabilisation des États. Ou encore celle de la manipulation des flux, avec le phénomène de *dark fleet*, flotte fantôme, ce système de contournement des sanctions par le recours à des navires vieillissants et assurés par des sociétés opaques qui font peser des risques environnementaux majeurs sur les espaces maritimes.

Le cumul de l’ensemble de ces dérèglements, coordonnés, exacerbés, est susceptible de franchir un cap et de déboucher sur une confrontation armée. Celle-ci peut résulter d’une erreur de calcul, à mesure que les marines réarment et que la densité des navires militaires en mer augmente. Elle peut aussi être délibérée de la part d’un perturbateur souhaitant montrer sa détermination sinon acquérir la maîtrise de la mer, en tirant parti du caractère foudroyant du combat naval : il faut des années pour construire un navire, quelques secondes pour le détruire.

Au bilan, il s’agit pour la Marine de se préparer à tous les scénarios, à tous les combats, depuis des missions de lutte contre les trafics jusqu’au combat naval destructeur et décisif.





© J. GUIAVARCH/MN



© C.TISON/MN

Fonctions stratégiques

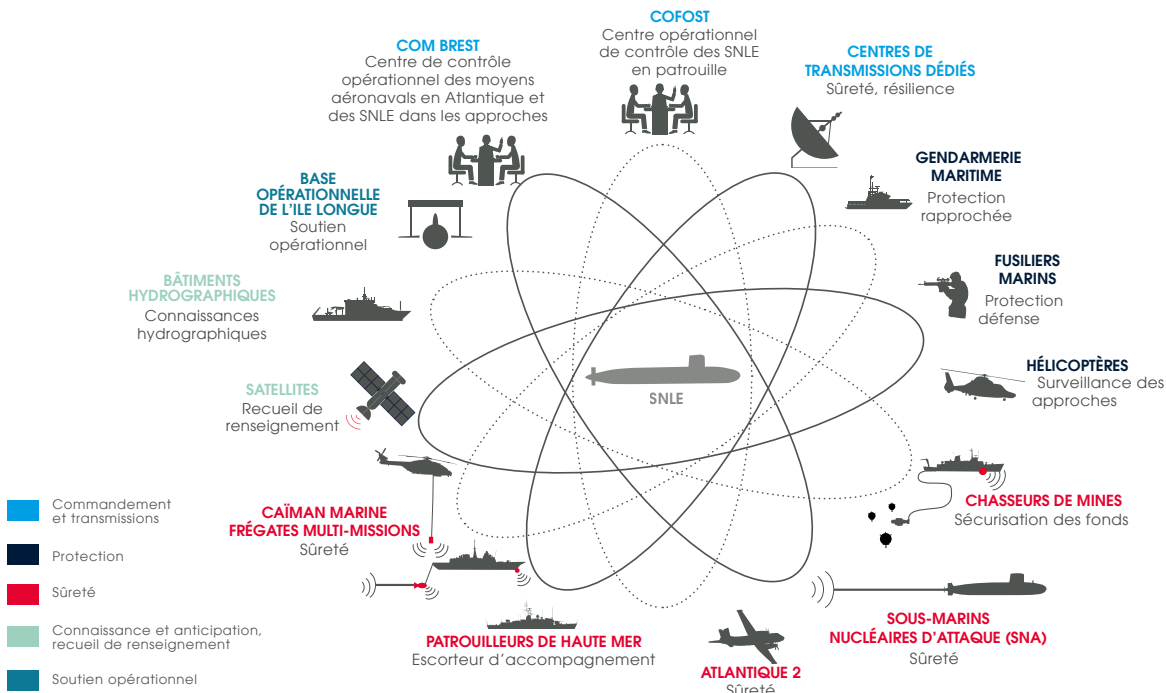
[Sur toutes les mers du monde]

Forte de plus de 40 000 marins, la Marine nationale opère sur toutes les mers et tous les océans, 365 jours par an 24 h/24. Elle est tout d’abord un acteur central de la dissuasion nucléaire française. Elle concourt à assurer la sécurité des Français, des approches maritimes et des intérêts de la France en mer. Au plus près des crises et des catastrophes naturelles, elle intervient et porte notamment assistance aux populations en détresse. Elle s’investit dans la connaissance et la compréhension de l’environnement maritime. Des fonds marins au cyberspace, les bâtiments de la Marine recueillent des informations cruciales à la défense des intérêts du pays, à la libre circulation des forces armées en mer et à la conduite des opérations. À ces fonctions stratégiques s’ajoute désormais celle de l’influence, annoncée dans la *Revue nationale stratégique* 2022.

Dissuasion

Depuis plus de 50 ans, au moins un sous-marin nucléaire lanceur d’engins (SNLE) patrouille en permanence à la mer. Depuis plus de 47 années la force aéronavale nucléaire (FANU) est opérationnelle lorsque le groupe aéronaval (GAN) est déployé. La dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Elle repose sur trois composantes : l’océanique (les SNLE), l’aéroportée (dont la FANU, qui est une force non permanente) et les transmissions stratégiques (dont les centres de transmissions de la Marine – CTM). L’ensemble des forces de la Marine participe à la mission de dissuasion et contribue ainsi à sa crédibilité.

LES ACTEURS OPÉRATIONNELS DE LA DISSUASION OCÉANIQUE



Protection, résilience

Autant « armée des mers » qu’acteur de service public, la Marine nationale protège quotidiennement les approches maritimes, les Français ainsi que les intérêts du pays. C’est la posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM) qui comporte deux volets : la défense maritime du territoire (DMT) et l’action de l’État en mer (AEM).

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

La DMT est garantie par les sémaphoristes, fusiliers marins, gendarmes maritimes, centres opérationnels de la Marine (COM) ainsi que par les bâtiments et aéronefs en opération, dans les approches. La Marine surveille et protège les approches maritimes de la France grâce à un dispositif dédié dont les 57 sémaphores, présents le long des côtes, constituent une importante ligne de défense du territoire. L’enjeu : renseigner sur toute activité suspecte ou hostile menée contre le territoire depuis la mer, anticiper la réponse à y apporter et intervenir le cas échéant.

La DMT commence dès le large par la protection des approches, notamment vis-à-vis d’intrusions sous-marines, ce qui nécessite le déploiement de moyens conséquents, de surface, sous-marins ou aéronavals.

57
Sémaphores assurent la surveillance du littoral de l’Hexagone

ACTION DE L’ÉTAT EN MER (AEM)

La Marine fournit des moyens navals, aéronavals et terrestres pour concourir aux missions d’intérêt public en mer, au côté des autres administrations. Ces missions intègrent par exemple la police des pêches, la lutte contre les pollutions en mer et les trafics illicites, les opérations de déminage des approches maritimes ainsi que la recherche et le secours en mer coordonnés par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). L’AEM est subordonnée au préfet maritime (en métropole) et au délégué du gouvernement (outre-mer).



© N. FERNANDEZ/MN



© A. ALIAS/MN

MAÎTRISE DES FONDS MARINS (MFM)

Les fonds marins (au-delà de 200 mètres de profondeur, et d’une profondeur moyenne de 3 800 mètres) couvrent les deux tiers de la planète et deviennent un théâtre de l’action militaire. Compris dans les dix objectifs du plan « France 2030 » du président de la République et sujets d’une stratégie ministérielle depuis début 2022, les fonds marins sont un environnement d’intérêt crucial. Grâce à ses drones sous-marins (AUV pour *autonomous underwater vehicle*), ses robots sous-marins (ROV pour *remotely operated vehicle*) et ses bâtiments hydrographiques et océanographiques, la Marine observe, analyse et opère en grandes profondeurs. La présence de la France dans les fonds marins démontre également la volonté de préserver la liberté d’accès aux espaces communs, de plus en plus convoités ou contestés. La Marine mène ainsi depuis 2022 les missions Calliope au moyen de matériels existants afin de développer ses doctrines d’emploi et former les marins à la manœuvre de ses futurs engins.

SECOURS ET ASSISTANCE AUX POPULATIONS

Sa présence sur toutes les mers du globe permet à la Marine de porter assistance et secours aux personnes en détresse lors de catastrophes naturelles ou industrielles. Ainsi, la frégate de surveillance *Vendémiaire* a été en mesure d’apporter une aide humanitaire (nourriture, kits d’hygiène), aux populations sur l’île autonome de Bougainville en Papouasie Nouvelle-Guinée, à la suite de l’éruption du volcan Bagana en juillet 2024.

400

soldats peuvent
embarquer
à bord d'un
PHA en vue
d'opérations
amphibies

Prévention - connaissance, compréhension et anticipation

La Marine déploie ses moyens aéronavals, navals et sous-marins pour améliorer la connaissance du contexte stratégique, entretenir des points d'appui et des relations fiables dans les zones de crises potentielles ou avérées. D'origine électromagnétique, acoustique ou visuelle, le renseignement est recueilli par de nombreux capteurs présents sur ses bâtiments à la mer et sur ses aéronefs. La Marine garantit ainsi, par ses déploiements, la capacité autonome d'appréciation et de décision de la France et participe à la prévention des crises

MÉDITERRANÉE

Proche et Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe du Sud : la Méditerranée, au carrefour de trois continents, est une zone maritime singulière et stratégique. En Méditerranée orientale, la Marine participe depuis 2014 à la coalition internationale contre le terrorisme islamiste en Irak et en Syrie (opération Chammal). En Méditerranée centrale, elle s'est déployée dans le cadre de l'opération Antares à partir de novembre 2022, puis Akila à compter d'avril 2024 pour renforcer la posture défensive et dissuasive de l'OTAN sur le flanc est de l'Europe.



© C. CHARLES/MN



© R. BODIER/MN

GOLFE DE GUINÉE

Présente de manière quasi permanente dans le golfe de Guinée grâce à l'opération Corymbe, la Marine, appuyée par des partenaires européens, participe à la sécurité maritime de la zone et effectue des patrouilles opérationnelles avec les marines riveraines. Elle prend part à l'entraînement annuel aéromaritime régional *Grand African Nemo* (GANo).

GRAND NORD

L'ouverture de nouvelles voies de circulation maritime liées au réchauffement climatique ainsi que les ressources minérales présentes dans le Grand Nord renforcent le caractère stratégique de cette zone. La Marine y déploie régulièrement ses moyens, tant pour mieux la connaître que pour mettre en évidence la volonté de la France d'y faire respecter le principe de liberté de navigation.

INDO-PACIFIQUE

La présence de la Marine dans les océans Indien et Pacifique – notamment à La Réunion et à Mayotte, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie – est essentielle à la défense de la souveraineté française, à la sécurité en mer et à la protection des ressources et de l'environnement. Dans un contexte international volatile, cette zone devenant un centre cristallisant d'importantes tensions, il est indispensable que des bâtiments et aéronefs de la Marine soient intégrés ou viennent renforcer les Forces armées en Polynésie française (FAPF) et en Nouvelle-Calédonie (FANC), ainsi que les Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI). C'est dans ce contexte que la Marine a planifié en 2025 la mission Clemenceau 25 en déployant le groupe aéronaval jusque dans le Pacifique.

Intervention

Face à une crise, les bâtiments de la Marine peuvent être déployés rapidement et en toute liberté en tout point du globe. En mer ou à partir de la mer, ils accomplissent les missions définies par les autorités politiques : débarquement de forces, frappe dans la profondeur, évacuation de ressortissants et assistance aux populations. La Marine mène également des opérations interarmées ou en coopération avec ses alliés. La Marine déploie ainsi depuis 2024 au moins une unité dans le cadre de l'opération européenne Aspides afin de participer à la sécurisation du trafic maritime en mer Rouge et dans le golfe d'Aden.

De novembre 2023 à janvier 2024, le PHA *Dixmude* a été déployé à El Arish (Egypte) pour apporter un soutien médical aux populations sinistrées de Gaza privées d'accès aux hôpitaux. Le BSAM *Loire* y a, quant à lui, acheminé de l'aide humanitaire au cours de l'opération Almathea.



© V. CHANTRIAUX/MN



© L. BERNARDIN/MN

PROJECTION DE PUISSANCE

C'est le Groupe aéronaval (GAN) qui incarne le plus évidemment la projection de puissance dans la durée. Autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, accueillant l'état-major du groupe aéronaval et le groupe aérien embarqué (GAé), le GAN se compose et bénéficie du soutien de plusieurs frégates françaises et alliées avec leurs hélicoptères embarqués, d'un bâtiment de ravitaillement, de sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et d'avions de patrouille maritime basés à terre. À bord, avions et hélicoptères composent le groupe aérien embarqué. Capable de se déployer loin et longtemps, le GAN permet d'affirmer la présence militaire française. Il renforce aussi les liens militaires et diplomatiques en invitant des marines étrangères à participer à ses opérations. Grâce aux missiles de croisière navals (MDCN), les frégates multi-missions (FREMM) et les SNA de type Suffren participent également à cette mission. Les autres vecteurs de projection de puissance sont les porte-hélicoptères amphibies (PHA) lorsqu'ils emportent un groupe aéromobile constitué d'hélicoptères d'attaque de l'armée de Terre, ou les forces spéciales mer (également déployables de manière discrète et autonome grâce aux SNA de type Suffren).

PROJECTION DE FORCE

La projection de force se caractérise par l'envoi de troupes vers la terre depuis la mer grâce notamment aux PHA et à leur capacité

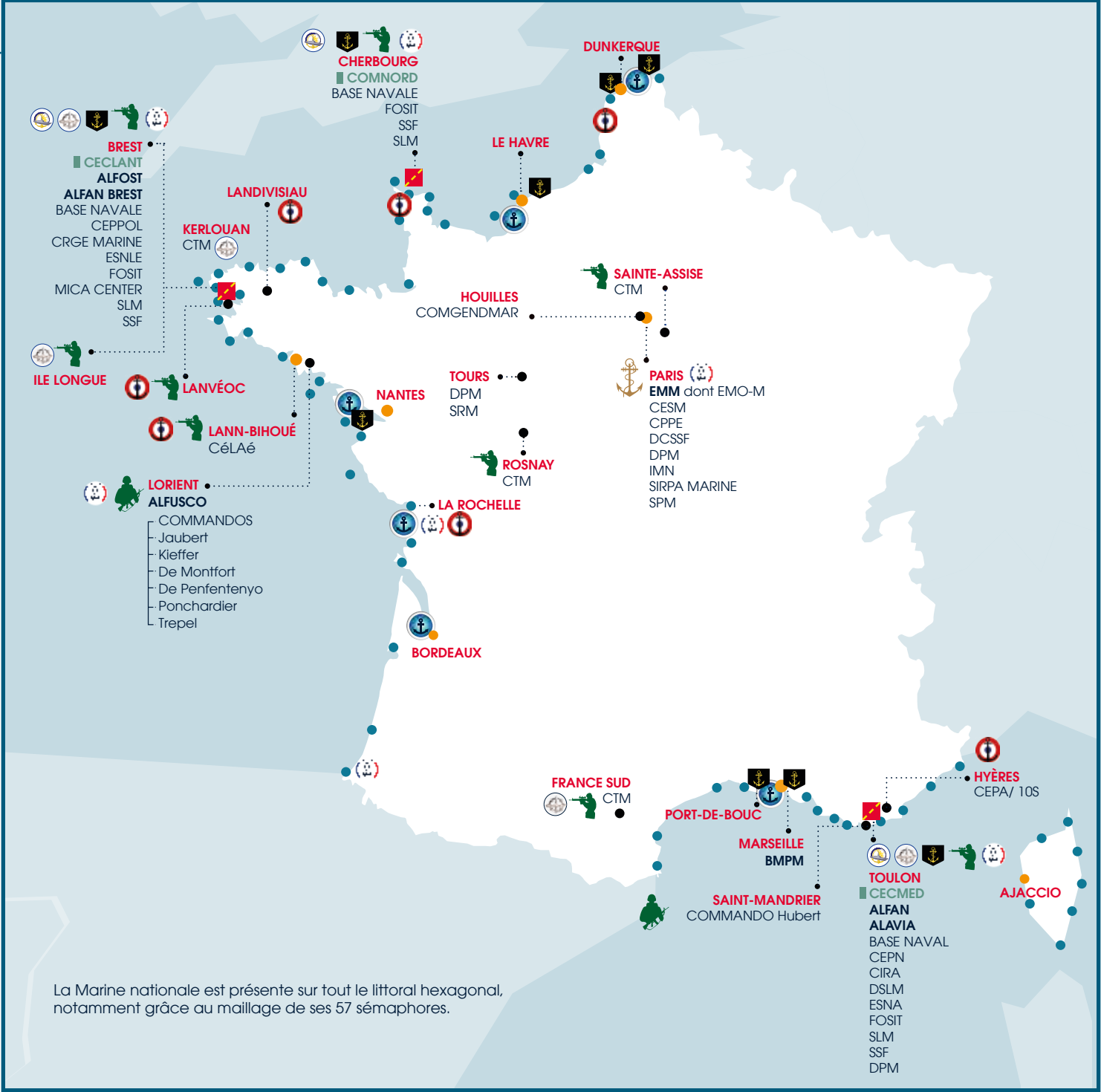
d'accueil d'un état-major embarqué et de transport d'unités tactiques de l'armée de Terre. Les unités de surface de la Marine sont susceptibles également d'embarquer les commandos Marine afin d'effectuer des opérations spéciales navales, des missions de reconnaissance, de lutte contre certains trafics, ainsi que des opérations terrestres comme de la libération d'otages ou l'évacuation de ressortissants.

Influence

La Marine contribue directement, au même titre que les autres armées, à la sixième fonction stratégique introduite dans la Revue nationale stratégique 2022. Partie intégrante de l'expression de puissance française, l'influence s'appuie sur de nombreux atouts nationaux et vecteurs : diplomatie, économie ou présence culturelle et militaire mondiale. Pour la Marine, la stratégie d'influence française consiste à répondre ou riposter à toute manœuvre ou attaque, en particulier dans le champ informationnel, contre le modèle français, ses valeurs ou ses relations avec d'autres partenaires internationaux. Prenant acte du durcissement de la compétition et de la contestation dans tous les champs, elle prolonge son action de protection des intérêts français dans ce nouvel espace de conflictualité.

Points d'ancrage

[La Marine en tous lieux]



La Marine nationale est présente sur tout le littoral hexagonal, notamment grâce au maillage de ses 57 sémaphores.

LIEUX D'IMPLANTATION

- Base navale
- Point d'appui
- Port nucléaire
- Échelon central de la Marine
- Sémaphore

FORCES

- Force d'action navale
- Base et détachement d'aéronautique navale
- Force océanique stratégique
- Commando Marine
- Bataillon ou compagnie de fusiliers marins

AUTORITÉS DE ZONE

- Commandant de zone maritime
- Commandant d'arrondissement maritime
- Préfet maritime
- Commandant de la Marine en un lieu déterminé
- Flottille ou escouade de réserve

GENDARMERIE MARITIME

- Groupe ou peloton de gendarmerie maritime
- Port de commerce d'intérêt majeur

BMPM : Bataillon de marins-pompiers de Marseille

CECLANT : Commandement de zone maritime Atlantique

CECMED : Commandement de zone maritime Méditerranée

CéLAé : Centre logistique de l'aéronautique navale

CEPA / 10S : Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale

CEPN : Centre d'expertise des programmes navals

CEPPOL : Centre d'expertises pratiques de la lutte antipollution

CESM : Centre d'études stratégiques de la Marine

CIRA : Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique

COMNORD : Commandement de zone maritime Manche - Mer du Nord

CPPE : Commission permanente des programmes et essais

CRMAR : Centre de renseignement de la Marine

CTM : Centre de transmissions de la Marine

DCSSF : Direction centrale du service de soutien de la flotte

DPM : Direction du personnel de la Marine

DSL : Direction du service logistique de la Marine

EMM : État-major de la Marine

EMO-M : État-major des opérations de la Marine

ESNA : Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque

ESNLE : Escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins

FOSIT : Formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale

IMN : Inspection de la Marine nationale

MICA CENTER : Maritime Information Cooperation and Awareness Center

SIRPA-M : Service d'information et de relations publiques de la Marine

SLM : Service logistique de la Marine

SPM : Service de psychologie de la Marine

SRM : Service de recrutement de la Marine

SSF : Service de soutien de la flotte

Ressources humaines

[Une Marine de combat qui fait grandir les talents de son équipage]

Pour remplir ses missions et répondre à des défis de plus en plus exigeants, la Marine a besoin de marins formés, entraînés et compétents dans des domaines en évolution constante. L'objectif est de dynamiser les parcours et de faciliter la progression professionnelle. La Marine renforce depuis près de trois années sa politique des ressources humaines (RH) en plaçant le marin au cœur de ses préoccupations, en vue d'armer ses unités opérationnelles de marins motivés et aptes au combat. Cela s'accompagne de dispositifs de gestion plus agiles et davantage individualisés. Chaque marin développe, au cours de sa carrière, ses compétences de façon continue et acquiert progressivement plus de responsabilités.

L'acquisition de compétences techniques et de savoir-faire opérationnels, l'entretien de la résilience fondée sur la résistance physique et mentale et le développement du savoir-être constituent trois piliers qui structurent le parcours de chaque marin. La formation, en école ou en unité est une condition



©V.CHANTRIAUX/MN

sont quant à elles valorisées en rationalisant les efforts de formation grâce au processus de validation des compétences acquises (VCA) et au développement des formations continues modularisées (FCM). Ces évolutions sont essentielles pour faire la différence demain au combat.

Les marins doivent également se préparer à faire face à un large spectre d'engagement allant jusqu'à la haute intensité. Cela passe d'abord par une disponibilité statutaire accompagnée au quotidien de manière de plus en plus individualisée, permettant de concilier plus facilement vie professionnelle et vie privée. Autre élément indispensable à la victoire au combat : l'esprit d'équipage. Fondement de relations équilibrées entre marins, y compris dans un contexte mixte, il doit continuer à être insufflé au sein des unités. Enfin, la Marine s'appuie sur une réserve opérationnelle qui se développe, se transforme et dont l'emploi évolue pour s'intégrer pleinement à l'armée d'active.

Consciente du caractère fondamental du soutien apporté par les familles des marins, la Marine les accompagne et les épaula. Ainsi, la politique RH s'applique à prendre en considération leurs attentes et leurs besoins, mais également à leur procurer un accès plus direct à l'information grâce à de nouveaux outils leur permettant d'être impliquées dans la vie d'équipage des marins partis en mission.

Dans une dynamique de croissance quantitative et qualitative de ses RH, la Marine se transforme pour être prête à mener les combats de demain. Elle met en œuvre de nombreuses réformes, pour armer ses unités de marins combattifs, investis et épanouis.

FORMATION

Cœuvrant dans tous les milieux¹ et avec les équipements parmi les plus complexes au monde, la Marine exige un haut niveau professionnel. La formation joue donc un rôle central avec l'incorporation de près de 4 000 jeunes par an, et l'accueil de plus de 20 000 élèves par an dans 35 écoles et centres de formation.

L'enjeu de la formation est de conserver les savoir-faire uniques à l'Institution tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux du combat naval. Ainsi, certaines

20 000
élèves par an
dans 35 écoles

compétences connaissent une stabilité relative : un moteur thermique fonctionne globalement de la même manière depuis un siècle, même si mécanique et électricité sont de plus en plus intriquées aujourd'hui. D'autres connaissent des évolutions brutales et nombreuses, avec une rapide obsolescence (ex : système d'exploitation d'un ordinateur valable moins de 18 mois). Enfin, quelques nouvelles compétences bouleversent la manière de faire la guerre, comme la gestion de la donnée et l'IA, ou encore l'usage de drones.

La formation s'adapte pour répondre à ces enjeux. Ainsi, la FCM est une nouvelle façon d'accéder au brevet supérieur (BS). Le marin alterne affectations et périodes d'enseignements académiques à l'issue d'un BAT. Après une formation initiale renforcée, il valide progressivement et de manière optimisée les attendus d'une formation de BS. Forte de retours positifs des aménagements effectués pour la spécialité détecteur anti-sous-marin (DEASM), la démarche est progressivement étendue à d'autres spécialités (GUETF, ELEC, etc.).

¹Sur et sous l'eau, dans les airs, sur terre, dans la cyber, l'intelligence artificielle (IA), etc.



©A.LEDAUPHIN/MN



©C.CAVALLO/MN



©C.TISON/MN

indispensable pour développer et entretenir ces aptitudes qui permettent *in fine* aux marins d'accomplir leurs missions avec un haut niveau opérationnel et technique. La formation est d'ailleurs en constante évolution : les écoles modernisent leurs outils pédagogiques, notamment connectés. L'expérience et la valeur professionnelle des marins, acquises dans la succession d'affectations variées,



11
flottilles de
réserves Marine
ont été créées

PRÉPARATION DES MARINS DE COMBAT

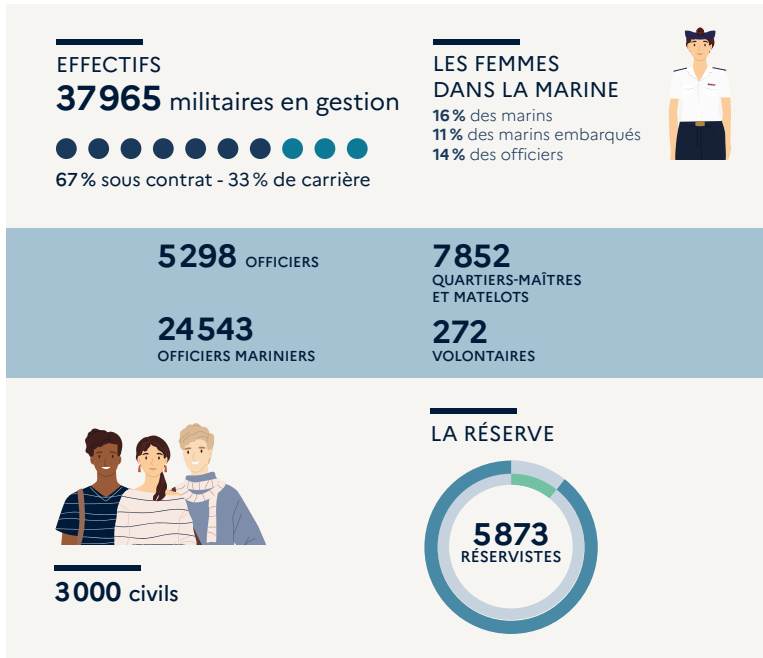
Une fois recrutés et formés, les marins doivent se préparer au combat. Cela passe d’abord par un accompagnement individualisé leur garantissant un meilleur équilibre personnel et leur permettant de focaliser leur énergie sur la finalité opérationnelle. Ainsi, le déroulement de carrière est simplifié : gestion individualisée, contraintes de mobilité réduites par extension du mode de sélection au BS au titre d’un bassin de 15 spécialités, afin de garantir une mobilité fonctionnelle post-BS sans imposer une mobilité géographique avec faible préavis.

L’acquisition de compétences est une composante essentielle de la réussite au combat. La progression professionnelle, à travers une variété fonctionnelle des affectations, est encore plus valorisée qu’avant, comme l’atteste la création des BHT¹ et des C/CDM² en lieu et place des BM³. Elle est également simplifiée pour les marins souhaitant accéder au BAT par VCA. Ferments culturels de cohésion et gages de réussite opérationnelle, l’esprit d’équipage et les fondamentaux du savoir-être insufflés dès les bancs de l’école, sont constamment rappelés et cultivés tout au long de la carrière. La culture du commandement est renforcée, comme l’atteste la mise en place d’une formation à l’exercice de l’autorité (EXA) pour les OM/OMS, afin d’améliorer leurs capacités à encadrer et ainsi renforcer les performances des équipages.

La Marine renforce également sa résilience en faisant appel à une réserve renouvée et démultipliée, structurée en flottilles de réserve opérationnelle et déclinées en trois types d’unités : les «flottilles de réserve maritimes» (FRM), qui appuient les forces maritimes de la Marine⁴ et sont des réservoirs de force constitués de jeunes opérateurs, gérés et encadrés au sein d’unités commandées par des

réservistes expérimentés. Les «flottilles de réserve spécialisées» (FRS), qui sont constituées de réservistes opérationnels experts employés dans des domaines variés au sein de toutes les formations de la Marine ainsi que dans des domaines d’expertise tels que le numérique/cyber, la formation, le droit, la logistique et le maintien en condition opérationnelle, et les «flottilles de réserve côtières» (FRC). Ces dernières seront déployées le long des côtes et outre-mer afin d’étendre la capacité d’action de la Marine le long du littoral, et de renforcer son empreinte littorale avec des emprises localisées en dehors des grands ports militaires.

Former et préparer des marins épanouis et aptes au combat est un enjeu essentiel pour la Marine qui s’appuie sur les talents de chacun.



QUI SONT LES MARINS

L'ACCOMPAGNEMENT DES MARINS

Dans l’objectif de renforcement des forces morales de la Marine comme dans celui de la fidélisation, l’accompagnement des marins se traduit par l’amélioration des conditions de vie et de travail, et par la prise en compte de l’environnement social de chacun.

Pour cela, la direction du personnel de la Marine participe à l’élaboration des mesures ministérielles en faisant valoir les spécificités du métier de marin, et dispose de leviers qui lui sont propres.

Dans le but de renforcer la performance des équipages, l’administration des marins évolue. En 2024, ce sont 31 nouveaux bureaux des ressources humaines (BRH) qui ont été créés (15 à Brest/Lorient, 13 à Toulon, 2 à Cherbourg et 1 à Tours). Cette réforme se poursuivra en 2025 et 2026. À terme, tous les marins affectés dans l’Hexagone seront administrés au plus près de leur affectation, à l’image de la proximité connue dans les unités navigantes.

La meilleure prise en compte des contraintes opérationnelles étant une priorité, l’accès



©M.HERLEDAN/MN

à certaines prestations de l’action sociale des armées comme pour la garde des enfants sera progressivement facilité dans le prolongement des mesures déjà engagées en 2024.

Autre ambition : davantage tenir compte de la mobilité géographique et de la progression professionnelle s’agissant de l’offre apportée en matière de logement. Cela concerne tant le parc géré par le ministère que l’aide à la recherche de logement hors parc ; sans oublier les marins en situation de célibat géographique.

Accompagner l’emploi des conjoints est également au nombre des actions à amplifier, en métropole, outre-mer et à l’étranger, tout comme celles visant la cohésion avec

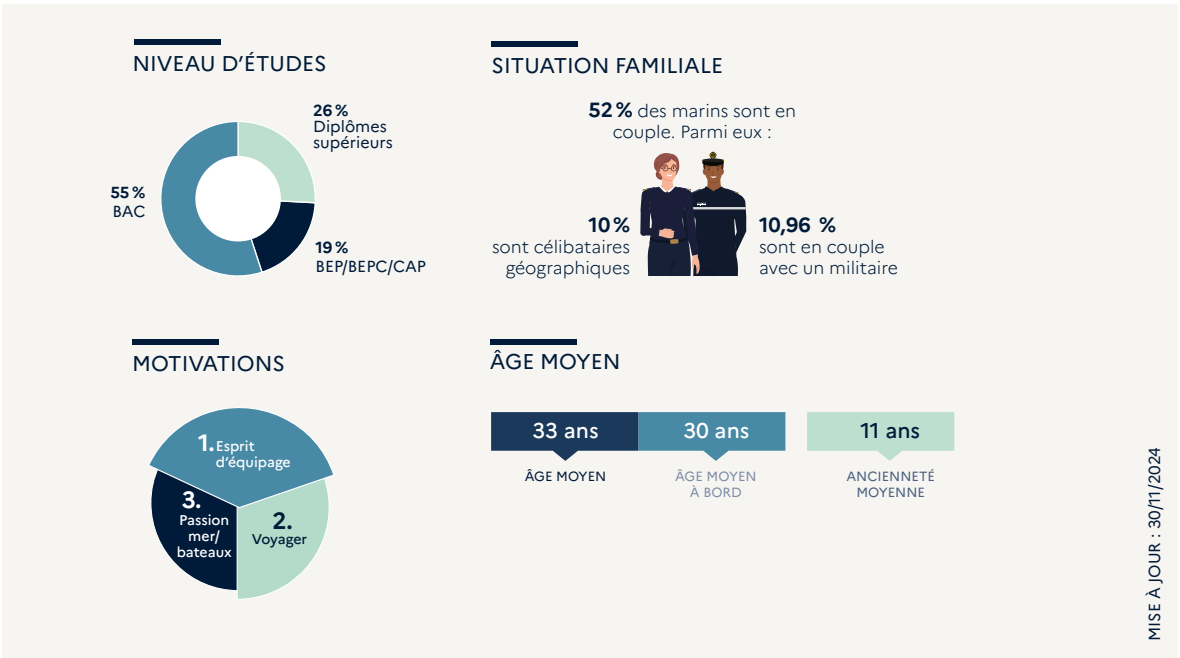
¹ Brevet de Haute Technicité. ² Certificat de Cadre de Maîtrise. ³ Brevet de Maîtrise. ⁴ À ce jour onze FRM ont été officiellement créées : ALFAN Toulon, ALFAN Brest, ALAVIA, FORFUSCO, ALFOST, COMESNA, CECLANT, CECMED, COMNORD, Service Logistique de la Marine, COMAR Paris.



©MN

les familles dans le cadre des mesures ministérielles ou des initiatives et subventions propres à la Marine.

Enfin, le soutien aux blessés, aux malades et aux familles endeuillées demeure au cœur de l’attention de la Marine, à tout niveau et en premier lieu à celui du commandement.



MISE À JOUR : 30/11/2024

Organisation

[Une structure simple et agile]

Les unités de la Marine dépendent de deux chaînes de commandement distinctes : le commandement opérationnel qui emploie les forces en opération et le commandement organique qui les prépare pour cet objectif.

LE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL

Le chef d'état-major des armées (CEMA) commande les opérations militaires. C'est à l'autorité militaire de la zone géographique concernée que revient le contrôle opérationnel des unités déployées. En métropole, ces autorités, qui sont également préfets maritimes, sont les commandants des trois zones maritimes (CZM) : la zone maritime Atlantique (CECLANT), la zone maritime de la Méditerranée (CECMED) et la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord (COMNORD). Les forces déployées outre-mer sont placées sous commandement interarmées dirigé par des commandants supérieurs des forces armées outre-mer (COMSUP). Quant aux forces déployées à l'étranger, elles sont sous les ordres d'un commandant des forces stationnées à l'étranger (COMFOR).

Enfin, les missions qui relèvent de l'action de l'État en mer (AEM) sont placées sous l'autorité du Premier ministre. En métropole, elles sont sous la coordination des préfets maritimes. Outre-mer, elles sont sous celle des délégués du gouvernement pour l'action de l'État en mer, assistés des commandants de zone maritime.



©O.NICOLAS/MN

LE COMMANDEMENT ORGANIQUE

La responsabilité première du chef d'état-major de la Marine (CEMM) est de tenir à disposition du chef d'état-major des armées (CEMA) une Marine prête au combat. Cela nécessite d'entraîner les forces, de les qualifier et de les préparer au combat sur tous les plans. Il s'appuie pour cela sur quatre autorités organiques réparties par milieu d'emploi :

- L'amiral commandant la Force d'action navale (ALFAN) pour les forces de surface.
- L'amiral commandant la Force océanique stratégique (ALFOS) pour les sous-marins.
- L'amiral commandant la Force de l'aéronautique navale (ALAVIA) pour les avions.
- L'amiral commandant la Force des fusiliers marins et commandos (ALFUSCO) pour les fusiliers marins et commandos Marine.

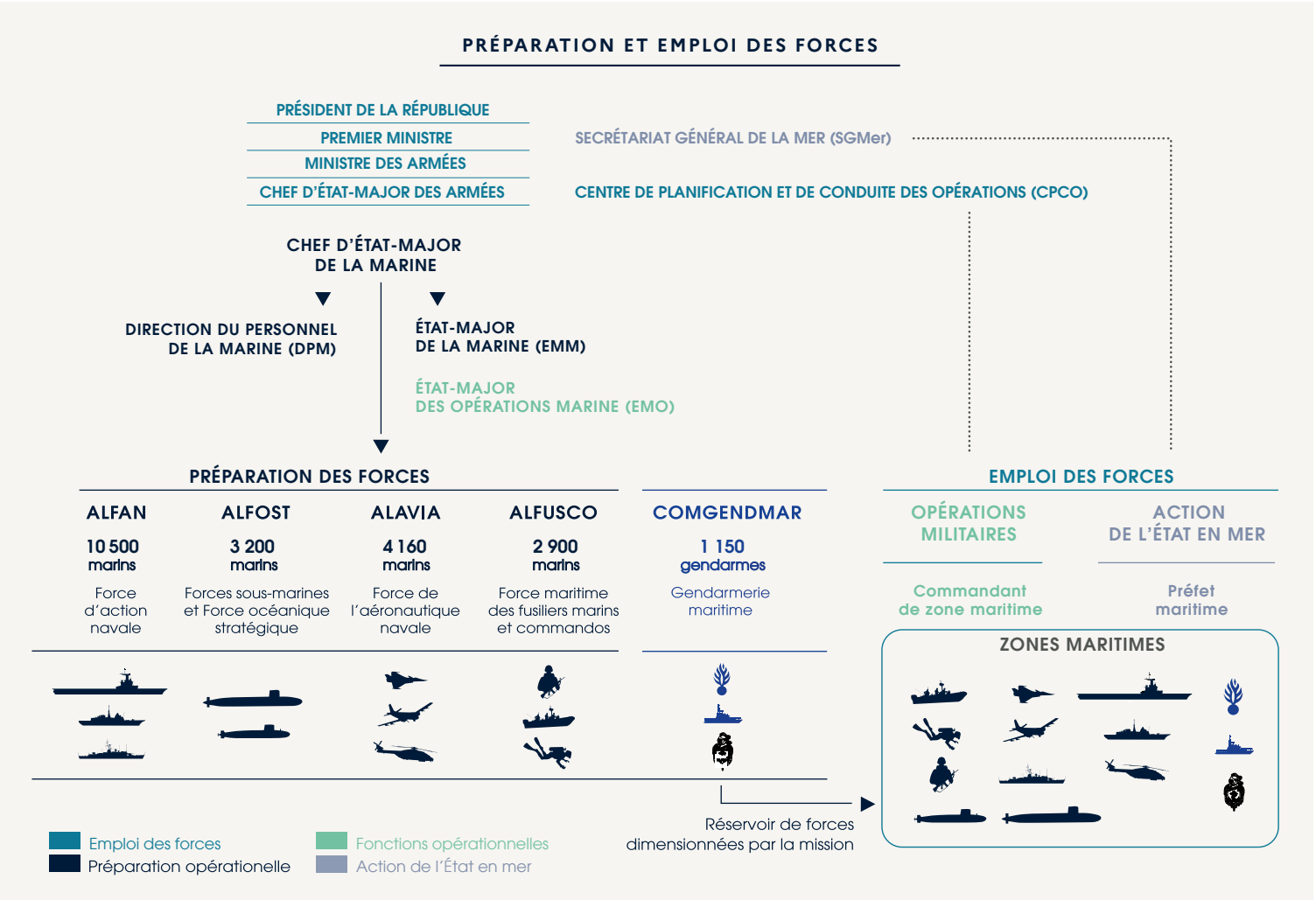
Le CEMM s'appuie également sur la gendarmerie maritime : une formation spécialisée de la gendarmerie nationale mise pour emploi auprès de lui. Son commandement est exercé par le commandant de la gendarmerie maritime (COMGENDMAR).



©V.CHANTRIAUX/MN



©A.MANZANO/MN



Ordre de bataille

[Une Marine de combat]



PORTE-AVIONS (PA)

1

Déplacement : 42 000 t

1900 MARINS
avec le groupe aérien
et l'état-major embarqués

- Projection de puissance
- Supériorité aéromaritime
- Gestion de crise
- Dissuasion

R 91 Charles de Gaulle



PORTE-HÉLICOPTÈRES AMPHIBIE (PHA)

3

Déplacement : 21 500 t

220 MARINS

État-major embarqué :
jusqu'à 200 personnes
Troupes : jusqu'à 900 soldats

- Commandement et projection
de forces aéromobile et amphibie
- Transport opérationnel
- Soutien médical
- École d'application des officiers
de Marine

*L 9013 Mistral
L9014 Tonnerre
L 9015 Dixmude*



FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE (FDA)

2

Déplacement : 7 000 t

136 MARINS

- Lutte anti-aérienne
- Contrôle de l'espace
aéromaritime
- Coordination des activités
aériennes depuis la mer

*D 620 Forbin
D 621 Chevalier Paul*



FRÉGATE MULTI-MISSIONS (FREMM)

6

Déplacement : 6 000 t

136 MARINS

- Frappe dans la profondeur
- Lutte anti-sous-marine
- Protection de force navale

*D 650 Aquitaine
D 651 Normandie
D 652 Provence
D 653 Languedoc
D 654 Auvergne
D 655 Bretagne*



FRÉGATE DE SURVEILLANCE (FS)

6

Déplacement : 2 950 t

100 MARINS

- Défense maritime du territoire
- Surveillance de l'espace
maritime outre-mer
- Lutte contre les trafics illicites

*F730 Floréal
F 731 Prairial
F732 Nivôse
F 733 Ventôse
F 734 Vendémiaire
F 735 Germinal*



PATROUILLEUR ANTILLES GUYANE (PAG)

3

Déplacement : 776 t

23 MARINS

- Surveillance de l'espace maritime
outre-mer
- Contrôle de la zone économique
exclusive
- Police des pêches
- Protection du centre spatial guyanais

*P 733 La Confiance - P 734 La Résolue
P 735 La Combattante*



PATROUILLEUR

3

- Défense maritime du territoire
outre-mer
- Contrôle de la zone économique
exclusive
- Police des pêches

*P 675 Arago - P 701 Le Malin
P 740 Fulmar*



PATROUILLEUR POLAIRE

1

Déplacement : 4 200 t

21 MARINS

- Contrôle de la zone économique
exclusive
- Surveillance de l'espace maritime
dans les TAAF
- Soutien à la logistique antarctique
- Assistance aux populations
- Lutte contre la pêche illégale

P 800 L'Astrolabe



PATROUILLEUR DE SERVICE PUBLIC (PSP)

3

Déplacement : 406 t

21 MARINS

- Défense maritime du territoire
- Police des pêches
- Lutte contre la pollution
- Sauvetage en mer

*P 676 Flamant - P 677 Cormoran
P 678 Pluvier*



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE MÉTROPOLITAIN (BSAM)

4

Déplacement : 2 950 t

20 MARINS

- Surveillance et protection maritime
 - Soutien des forces
 - Sauvegarde des personnes et des biens
- A 602 Loire - A 603 Rhône
A 604 Seine - A 605 Garonne*



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE OUTRE-MER (BSAOM)

4

Déplacement : 2 300 t

24 MARINS

- Surveillance et protection maritime
- Projection de forces de police
ou de gendarmerie
- Soutien logistique
- Assistance aux populations

*A 621 D'Entrecasteaux
A 622 Bougainville
A 623 Champlain
A 624 Dumont d'Urville*



CHASSEUR DE MINES TRIPARTITE (CMT)

8

Déplacement : 684 t

45 MARINS

- Sécurisation des accès aux ports
stratégiques militaires et civils
- Détection et neutralisation
de la menace mine
- Soutien à la dissuasion

*M 643 Andromède - M 644 Pégase
M 646 Croix du Sud - M 647 L'Aigle
M 648 Lyre - M 650 Sagittaire
M 652 Céphée - M 653 Capricorne*



BÂTIMENT BASE DE PLONGEURS DÉMINEURS (BBPD)

4

Déplacement : 490 t

16 MARINS

- Identification, classification
et destruction de mines
- Déminage et surveillance
des chenaux

*M 611 Vulcain - A 613 Achéron
M 614 Styx - M 622 Pluton*



BÂTIMENT D'EXPÉRIMENTATION DE GUERRE DES MINES (BEGM)

1

Déplacement : 1 050 t

38 MARINS

A 785 Thétis



BÂTIMENT REMORQUEUR DE SONAR (BRS)

3

Déplacement : 326 t

21 MARINS

- Déminage et surveillance
des chenaux stratégiques

*M 770 Antarès
M 771 Altair
M 772 Aldébaran*



BÂTIMENT RAVITAILLER DE FORCES (BRF)

2

Déplacement : 31 000 t

140 MARINS

- Ravitaillement d'un groupe aéronaval
en munitions, carburant et vivres
- Soutien Aux Opérations et à La Dissuasion
- Commandement d'opérations

*A 725 Jacques Chevallier
A 726 Jacques Stoskopf**

** A venir*



BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT (BCR)

1

Déplacement : 17 500 t

157 MARINS

- Ravitaillement des forces
- Commandement d'opérations
- Soutien à la guerre des mines

A 631 Somme



BÂTIMENT D'ESSAIS ET DE MESURES (BEM)

1

Déplacement : 21 400 t

174 MARINS

- Recueil de données
- Suivi des tirs de missiles

A 601 Monge



BÂTIMENT DE RENSEIGNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE (BRE)

1

Déplacement : 4 700 t

71 MARINS

A759 Duguay de Lôme



BÂTIMENT HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE (BH et BHO)

4

- Missions d'hydrographie côtières
et hauturières civiles et militaires
- Relèvement des côtes et des fonds
marins pour l'établissement
des cartes marines
- Connaissance de l'environnement
maritime opérationnel

*A 758 Beautemps-Beaupré
A 791 Lapérouse
A 792 Borda
A 793 Laplace*



ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE RAPIDE (EDA-R)

4

Flottille amphibie

ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE STANDARD (EDA-S)

6

Remplacement à terme des CTM



CHALAND DE TRANSPORT DE MATÉRIEL (CTM)

5

- 3 pour la flottille amphibie
- 2 en soutien à Djibouti
et Mayotte



REMORQUEUR PORTUAIRE CÔTIER (RPC)

3 basés outre-mer*

Déplacement : 228 t

6 MARINS

- Assistance aux manœuvres
- Remorquage d'engins de servitude
- Soutien incendie
- Lutte anti-pollution

*A 636 Maïto
A 637 Maroa
A 638 Manini*

* Parmi les 12 remorqueurs portuaires
et côtiers de 12 tonnes, les 3 basés
outre-mer mènent des opérations
au titre de l'action de l'État en mer,
parallèlement à leur rôle d'assistance
des manœuvres portuaires



EMBARCATION REMONTE FILETS (ERF)

1

Y 690 Caouanne

BÂTIMENT ÉCOLE

8

BÂTIMENT D'INSTRUCTION À LA NAVIGATION (BIN)

2

VOILIER

4

Formation et entraînement

PATROUILLEUR CÔTIER DE GENDARMERIE

5

- Action de l'État en mer
- Sauvegarde maritime
- Police des pêches

VEDETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME

23

- Action de l'État en mer
- Sauvegarde maritime
- Police des pêches

VEDETTE DE SÛRETÉ MARITIME ET PORTUAIRE

9

- Surveillance, enquête, contrôle

**GENDARMERIE
MARITIME**



**SOUS-MARIN NUCLÉAIRE
LANCEUR D'ENGINS (SNLE)**

4

Déplacement : 14 200 t

2 ÉQUIPAGES DE 110 MARINS

- Permanence à la mer de la dissuasion

*S 616 Le Triomphant
S 617 Le Téméraire
S 618 Le Vigilant
S 619 Le Terrible*



**SOUS-MARIN NUCLÉAIRE
D'ATTAQUE TYPE SUFFREN (SNA)**

3

Déplacement : 5 300 t

2 ÉQUIPAGES DE 65 MARINS

- Sûreté et soutien des SNLE
- Protection d'une force aéronavale
- Renseignement
- Intervention

*S 635 Suffren
S 636 Duguay-Trouin
S 637 Tourville
De Grasse* Rubis*
Casabianca**

** à venir*



**SOUS-MARIN NUCLÉAIRE
D'ATTAQUE TYPE RUBIS
(SNA)**

3

Déplacement : 2 670 t

2 ÉQUIPAGES DE 70 MARINS

- Sûreté et soutien des SNLE
- Protection d'une force aéronavale
- Connaissance/anticipation
- Intervention

*S 604 Emeraude
S 605 Améthyste
S 606 Perle*

Ordre de bataille

[Une Marine de combat]

FORCE MARITIME DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

VEGETTES PROTÉGÉES

**VEGETTES DE
FUSILIERS MARINS (VFM)**

2

- Sûreté des approches maritimes
- Escorte d'unités précieuses
- Patrouilles maritimes



FUSILIERS MARINS

1 700 FUSILIERS MARINS

- Défense militaire et défense maritime du territoire
- Contribution aux opérations aéronavales
- Participation aux opérations de projection de force
- Lutte contre les trafics en mer

3 bataillons de fusiliers marins

Amyot d'Inville (Brest)
De Morsier (Crozon)
Détroyat (Toulon)

6 compagnies de fusiliers marins

Le Goffic (Cherbourg)
Bernier (Lanvéoc)
Brière (Lann-Bihoué)
Morel (Sainte Assise)
Le Sant (Rosnay)
Colmay (France-Sud)

COMMANDO MARINE

700 COMMANDOS MARINE

- Opérations spéciales au large
- Opérations spéciales depuis la mer vers la terre
- Opérations spéciales à terre

7 Unités :



COMMANDO D'ASSAUT

4

Jaubert
De Montfort
Trépel
De Penfentenyo

- Surveillance et neutralisation d'objectifs
- Contre-terrorisme et libération d'otages



**COMMANDO D'ACTION
SOUS-MARINE**

1

Hubert

- Capacités identiques aux commandos d'assaut
- Capacité d'action subaquatique



COMMANDO D'APPUI SPÉCIALISÉ

2

Kieffer

Ponchardier

- Appui au commandement
- Appuis spécialisés (cynotechnie, drones, NRBC, renseignement, appui électronique, explosifs et appui numérique)
- Appuis à la mobilité (maritime, terrestre et aérienne)
- Soutiens opérationnels spécialisés (armement, munitions, transmissions...)

FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE

Groupe aérien embarqué



RAFALE MARINE

41

1 PILOTE

- Dissuasion nucléaire
- Défense et supériorité aérienne
- Frappe au sol
- Appui aérien
- Reconnaissance tactique et stratégique
- Lutte antinavire

*Flottilles 11F, 12F et 17F
Porte-avions Charles de Gaulle*



HAWKEYE (E2C)

3

2 PILOTES
3 OFFICIERS SYSTÈME D'ARMES

- Détection aérienne avancée
- Commandement et contrôle
- Renseignement

*Flottille 4F
Porte-avions Charles de Gaulle*



FALCON 10 M

6

2 PILOTES
1 OPÉRATEUR

- Formation
- Entraînement
- Transport de personnel et matériel

Escadrille 57S

Patrouille et surveillance maritime



ATLANTIQUE 2 (ATL 2)

22

2 PILOTES
1 COORDONNATEUR TACTIQUE
2 MÉCANICIENS DE BORD,
9 OPÉRATEURS

- Surveillance et intervention maritime
- Lutte anti-sous-marine
- Protection de force navale (SNLE, GAN...)
- Combat & opérations aéromaritimes
- Guerre électronique et renseignement
- Action de l'État en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)
- Appui aux opérations terrestres et aéroterrestres

Flottilles 21F et 23F



FALCON 50M

8

2 PILOTES
3 OPÉRATEURS

- Surveillance et intervention maritime
- Renseignement
- Action de l'État en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)

Flottilles 24F, 25F et groupement aéronautique militaire de Faa'a (Tahiti)



FALCON 200 (GARDIAN)

5

- Surveillance et intervention maritime
- Renseignement
- Action de l'état en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)

Flottille 25F

Hélicoptères de combat



CAÏMAN MARINE (NH90)

27

1 PILOTE
1 PERSONNEL NAVIGANT TACTIQUE
1 OPÉRATEUR

- Lutte anti-sous-marine et antinavire
- Opérations spéciales
- Contre-terrorisme maritime
- Recherche et sauvetage au combat

*Flottilles 31F et 33F,
Détachements embarqués en métropole*



PANTHER

16

2 PILOTES
1 OPÉRATEUR TACTIQUE

- Combat aéromaritime
- Arraisonnements et interceptions
- Contre-terrorisme maritime
- Action de l'état en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)

Flottille 36F, détachements à terre et embarqués en métropole et en outre-mer



CAP 10M

7

1 PILOTE / 1 ÉLÈVE

- Sélection
- Formation
- Évaluation

Escadrille EIP / 50S

Hélicoptères de soutien, de service public et d'intervention



DAUPHIN

21

28 à terme

2 PILOTES
1 MEMBRE D'ÉQUIPAGE

- Action de l'État en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)
- Sécurisation des manoeuvres aériennes du porte-avions
- Surveillance maritime
- Transport de personnels et de matériels
- Formation

*Flottilles 34F/ESHE et 35F,
Détachements à terre et embarqués en métropole et outre-mer*



H160

6

- Action de l'État en mer (lutte contre les trafics et pollutions maritimes, secours...)
- Surveillance maritime
- Transport de personnel et matériel

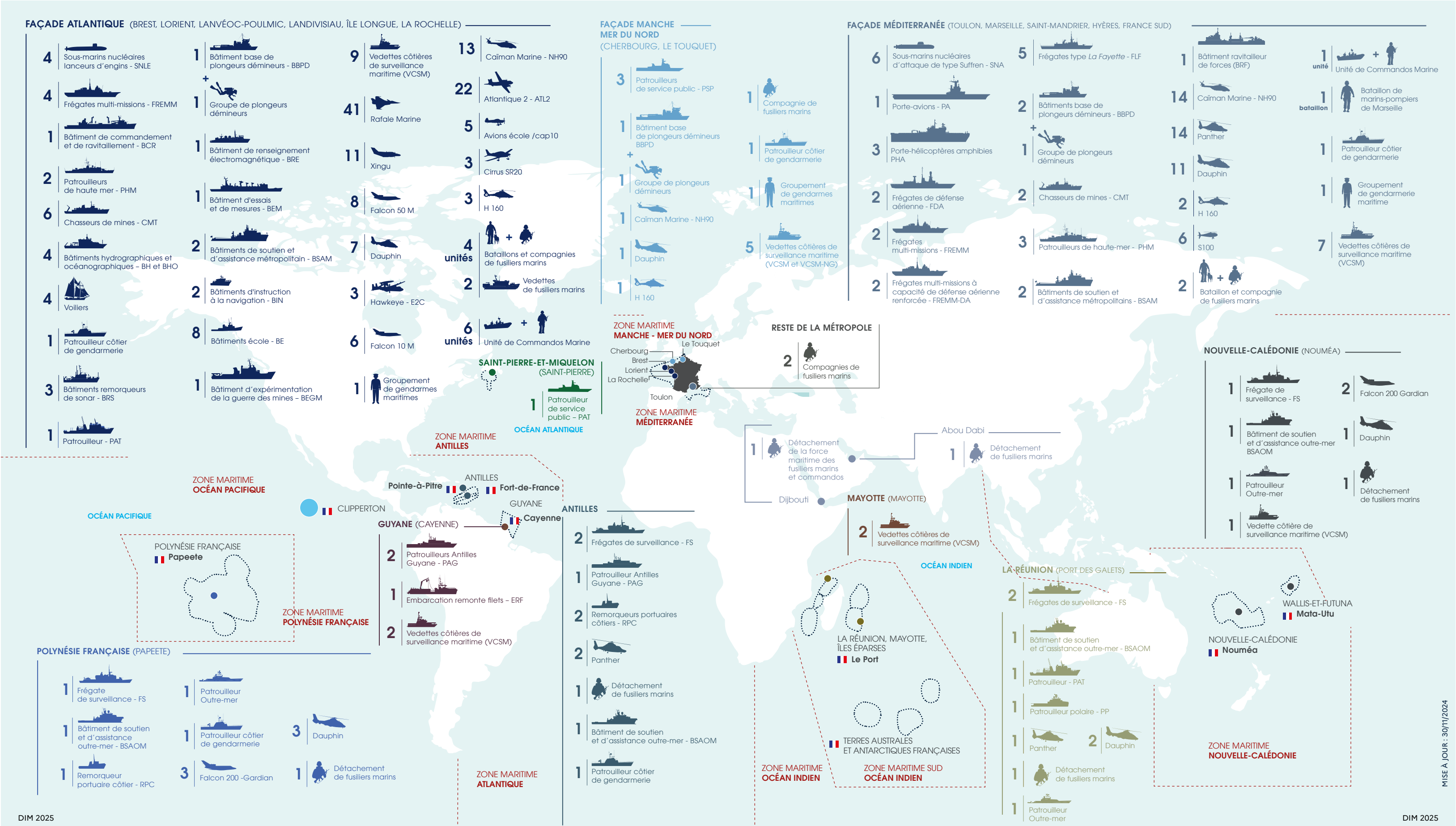
*Flottille 32F
Détachements à terre à Cherbourg*

Moyens déployés

[Loin, longtemps, en équipage]

Limitation des zones maritimes

Zones économiques exclusives



Programmes
[Une Marine en pointe]



©J.Bellenand/MN

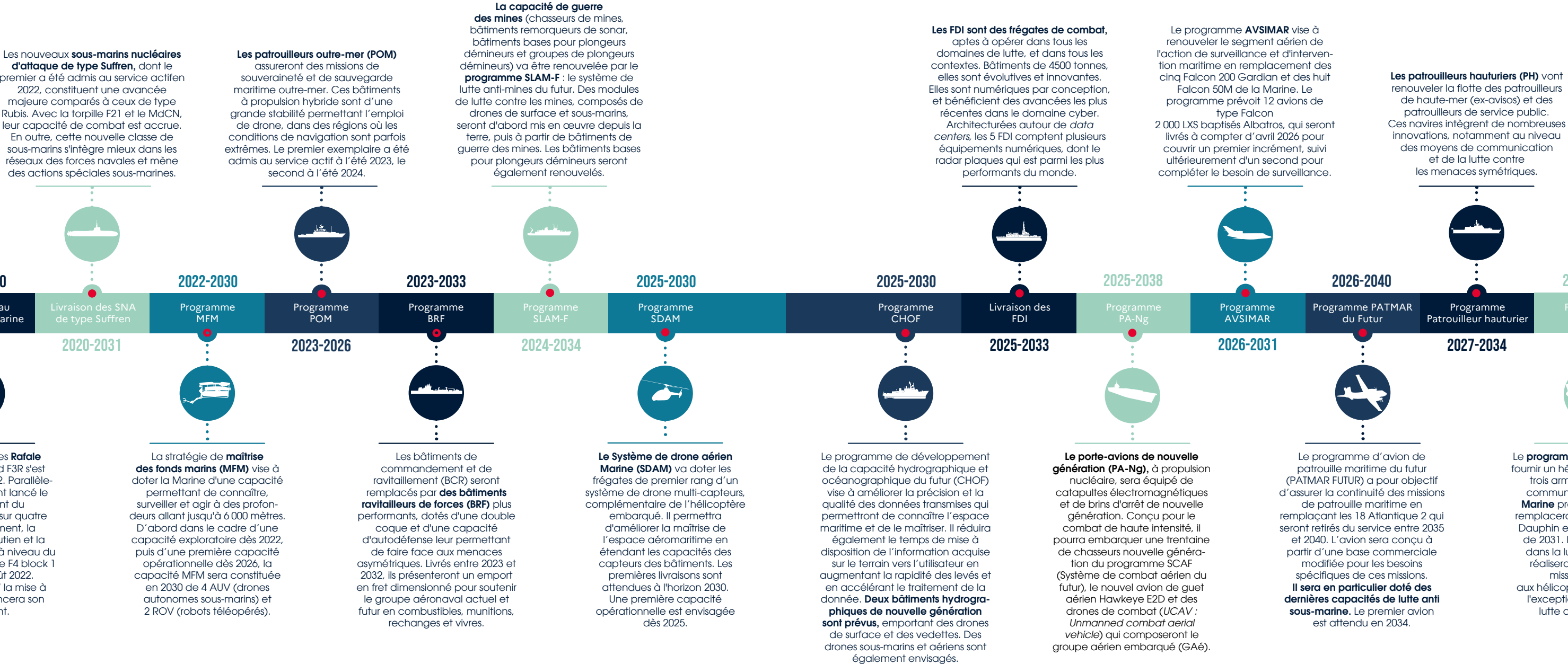


©NAVAL GROUP



©M.Bailly/MN

CONSTRUCTION DE LA MARINE DE DEMAIN



Finances

[LPM, année 2]

Après un effort de réparation porté par la loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2019-2025, la LPM 2024-2030 s’inscrit dans son prolongement en préparant nos armées aux menaces de demain. En 2025, deuxième année de mise en œuvre de cette nouvelle programmation, le budget des armées poursuit son augmentation et devrait atteindre 50,5 Md€ hors pensions, soit une hausse de 3,3 Md€.

Cette poursuite de l’effort budgétaire donne à la Marine les moyens de conduire le plan stratégique « Marins de combats » :

- maintien en condition opérationnelle avec le renouvellement et le renforcement des moyens et des équipements ;
- montée en puissance de la transformation numérique et de ses applications numériques (Data hub embarqué sur plusieurs bâtiments) ;
- recrutement et formation des marins afin de soutenir l’augmentation des flux nécessaire à la satisfaction du besoin opérationnel et développer les formations professionnalisantes ;
- renforcement de la réserve opérationnelle et poursuite des créations des flottilles côtières ;
- recomplètement des stocks de munitions consommées ou cédées et réalisation régulière de tirs pour garantir l’entraînement des forces et la fiabilité des armes ;
- renouvellement et rénovation des infrastructures portuaires, adaptées aux nouvelles capacités.

Cette politique budgétaire assoie la crédibilité de la France auprès de ses alliés. Elle permet de bâtir une marine forte, résiliente et prête à faire face à l’imprévu.

BUDGET 2025

en milliards d’euros (Md€)

DÉPENSES TOTALES DE L’ÉTAT

485

dont :

50 MISSION «DÉFENSE»*

dont :

18 PROGRAMME 178

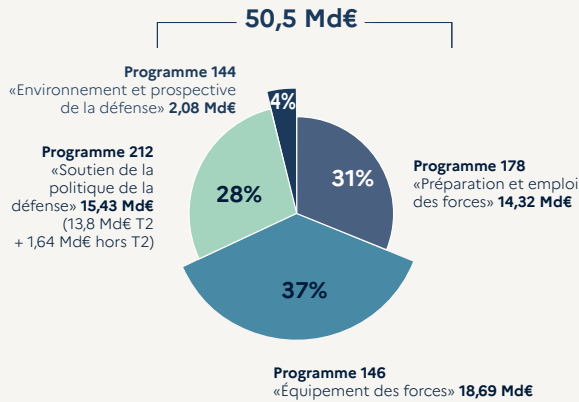
dont :

3,82 BOP¹ «MARINE»

*Hors CAS² pension, hors fonds de concours et attributions de produits

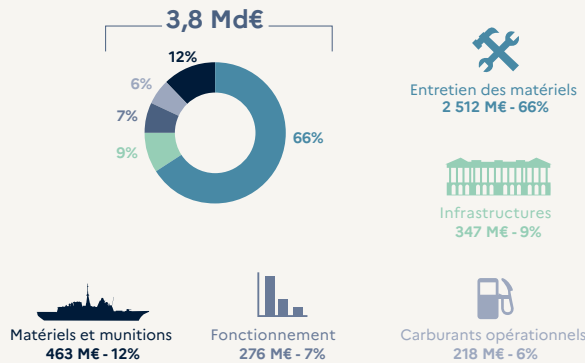
BUDGET 2025 DE LA MISSION «DÉFENSE»*

en milliards d’euros (Md€)



CRÉDITS CONSACRÉS À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET À L’ACTIVITÉ DES FORCES DE LA MARINE

en milliards d’euros (Md€)



CRÉDITS CONSACRÉS AUX DÉPENSES DE PERSONNEL

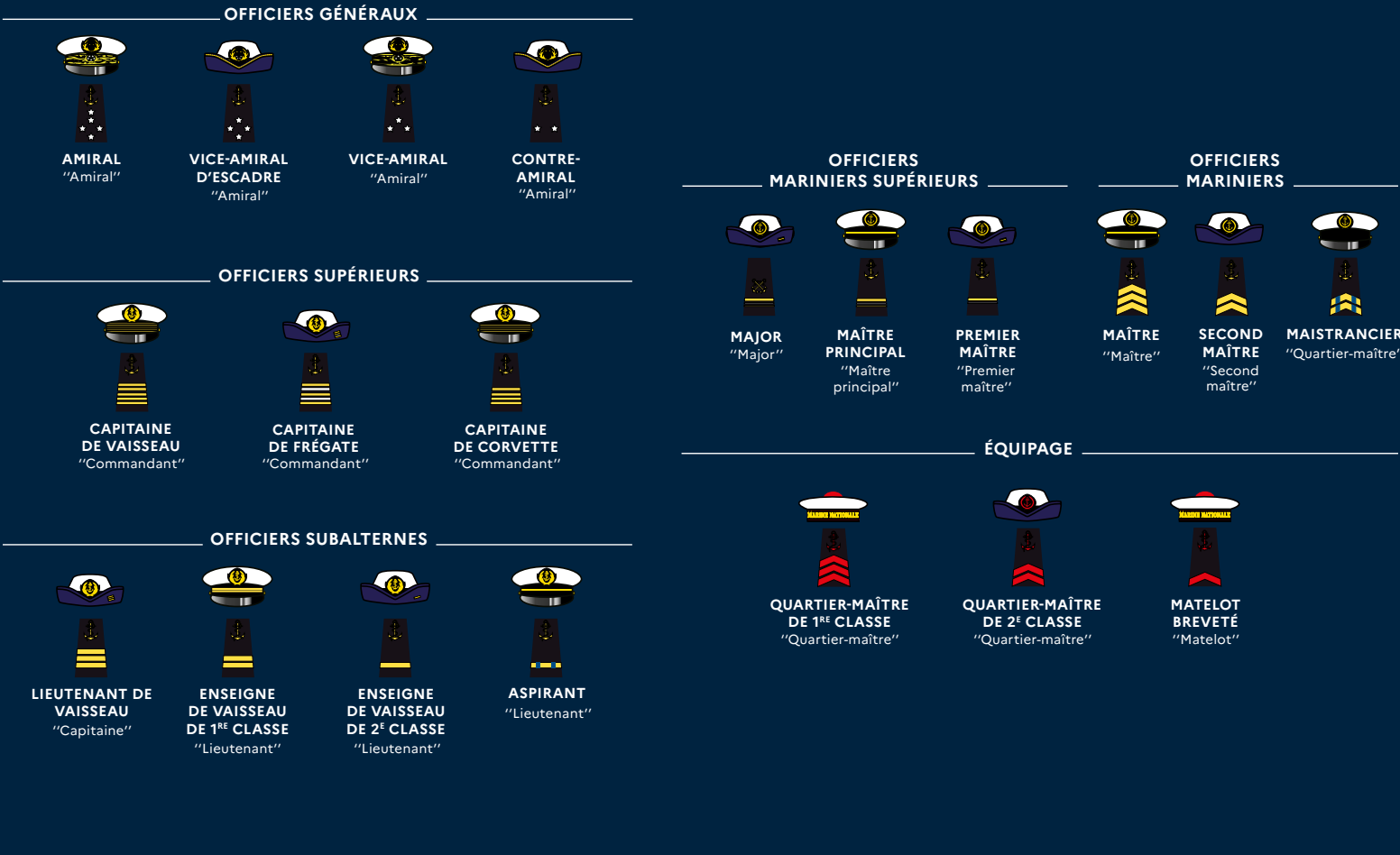
en milliards d’euros (Md€)



BOP¹ : Budget opérationnel de programme
CAS² : Compte d’affectation spéciale

Budget 2025, selon projet de loi de finance (PLF) 25 en cours d’examen.

LES GRADES ET APPELLATIONS DANS LA MARINE



EN SAVOIR PLUS / NOUS SUIVRE :



LE SITE DU MAGAZINE COLS BLEUS

colsbleus.fr

- Toute l’actualité de la Marine nationale au quotidien
- Consultation des contenus du magazine
- Immersion 360° au cœur des unités de la Marine nationale



LE MAGAZINE COLS BLEUS

- Des dossiers de fond sur les grands enjeux de la Marine
- Des instantanés de la vie des marins dans les unités
- Un hors-série thématique



LA LETTRE HEBDOMADAIRE COLS BLEUS

- Chaque vendredi, le résumé de l’actualité et l’agenda de la semaine
- Inscription sur colsbleus.fr



LE SITE DU MINISTÈRE DES ARMÉES
defense.gouv.fr

LA MARINE RECRUTE.FR

LE SITE DE RECRUTEMENT
DE LA MARINE NATIONALE
lamarinerecrute.fr



LE SITE DE LA MARQUE
DE LA MARINE NATIONALE
boutique.marinenationale.gouv.fr



LE SITE POUR LES FAMILLES
DES MARINS
famillesdemarins.com



LES RÉSEAUX SOCIAUX OFFICIELS
DE LA MARINE NATIONALE
Rejoignez la communauté !

